



COMMUNIQUE DE PRESSE

Secteur automobile / Environnement / Qualité de l'air / Consommation
Le 27 septembre 2017

LA FIEV REJOINT L'ASSOCIATION ECO ENTRETIEN®

Paris – La Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV) vient officiellement de rejoindre l'association Eco Entretien (AEE). Dans le cadre de leur engagement dans une politique de développement durable, les équipementiers automobiles s'attachent à promouvoir des solutions innovantes pour des véhicules plus sûrs, plus confortables et toujours plus respectueux de l'environnement.

En rejoignant l'AEE, la FIEV, qui rassemble 120 équipementiers automobiles de la TPE - PME aux groupes de dimension internationale, consolide la transversalité des membres de l'association.

La FIEV conforte ainsi l'ambition de l'AEE : fédérer l'ensemble de la filière des professionnels automobile de l'amont à l'aval, autour d'une chaîne de compétence experte garante du protocole ECO ENTRETIEN® et répondant par un processus de labellisation défini et contrôlé par Ecocert Environnement à des critères d'excellence.

L'Eco Entretien a pour ambition d'accompagner la transition du parc roulant actuel vers une mobilité plus propre, en complément des politiques publiques. Il s'appuie pour garantir l'excellence de sa démarche sur deux leviers d'encadrement :

- Un protocole de labellisation par Ecocert Environnement des Ateliers pratiquant l'Eco Entretien dans le respect rigoureux de la méthode et en totale adéquation avec l'esprit de la loi Transition énergétique (article 65 LTECV), avec pour objectif la labellisation de 5000 sites d'intervention à horizon 2019;
- Un protocole de labellisation sous l'égide de l'IFSTTAR des processus et produits de traitement utilisés déclarés « Eco entretien compatible ». Cette procédure est établie en lien avec le Comité technique de l'AEE qui regroupe des experts reconnus chargés de veiller au respect des critères d'application du protocole Eco entretien et de le réactualiser en fonction de l'évolution des technologies et des équipements.

Pour mémoire : la démarche Eco Entretien s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics d'instaurer de nouvelles règles, notamment dans le cadre d'un contrôle technique renforcé en matière d'émissions polluantes (Cf. Loi Transition énergétique pour la croissance verte). Afin d'accélérer la transition énergétique et solidaire proposée par le nouveau Gouvernement, l'AEE, association de type loi de 1901, offre un cadre strict, via la délivrance d'un label par l'organisme certificateur Ecocert Environnement, aux professionnels intéressés pour un déploiement dans leurs ateliers de l'Eco Entretien.

A propos de la FIEV : La Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules, présidée par Jacques Mauge, a pour objet de représenter les entreprises membres, aussi bien auprès des pouvoirs publics que des secteurs clients. Elle est le porte-parole de l'industrie équipementier sur les thèmes où l'intérêt commun est engagé. Site Web : www.fiev.fr

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016 à l'initiative de la FEDA, de la FNAA, du SPP et des acteurs de la filière automobile avale mobilisés ([communiqué de presse](#)), l'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une [Charte constitutive d'engagements](#) dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes adhérentes le 27 juillet 2016. Site Web : www.ecoentretien.eu